



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mercredi 24 septembre 2025 **Visioconférence - 18H30**

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD - Cédric GUILLOSO - Bernard MARMION – Franckie MESSAOUD - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Gérard VIVES

Excusés : Pierre BILLARD – Jean-François DIDIER – Monique MACHO - Abdelhak RAJI - Dominique DAROCHA

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il rappelle que cette réunion du comité est exceptionnellement organisée en visioconférence car planifiée en milieu de semaine, et que le thème principal concernera l'organisation de l'Assemblée Générale du District du 18/10/2025.

Il remercie tous les clubs présents lors de la Soirée des Champions du 12/09/2025 et ceux qui ont pris soin de s'excuser. Le schéma d'organisation proposé a semblé satisfaire tout le monde.

Il félicite les clubs de LOGNES et PONTAULT-COMBAULT pour leur victoire respective lors du Trophée des Champions SEN G et Championnes SEN F et adresse tous les encouragements du District aux équipes Seine et Marnaise qualifiées pour la Coupe de France.

Avant d'engager les travaux, il assure à Ludovic VANTYGHEM tout le soutien du District, suite au décès qui a touché sa famille.

2. PV Comité Directeur du 05/09/2025

Le PV du 05/09/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

- **LFA / FFF**

Calendrier des opérations de développement FUTSAL

Les différentes échéances à venir sont :

- Rentrée du FUTSAL des 04 & 05/10/2025
- Espoirs du FUTSAL (2^{ème} édition) =

- Finale nationale les 25 & 26/04/2026 au CNF
- Phase club de septembre à décembre 2025
- Phase régionale les 28 & 29/03/2026 au plus tard
- Noël du FUTSAL au mois de décembre

Information Labels FFF

Livraison des dotations :

- NIKE en provenance de la FFF = fin août / début septembre dans les Ligues
- Non NIKE = fin août / début septembre dans les districts
- Dotations CA = mi-octobre dans les caisses régionales

• **LPIFF**

Philippe COLLOT expose les principaux points abordés lors de la réunion Président LPIFF / Présidents de District du 17/09/2025 au Siège de la Ligue.

Critérium Régional FUTNET : celui-ci comportera 8 journées qui seront organisées alternativement au sein de chaque district.

Championnats U17-U15F-U18F : rappel que 2025/2026 est la saison de transition pour ces compétitions et qu'il aura au début de la Saison 2026/2027 = 1 groupe R1 – 2 groupes de R2 et 8 groupes de D1.

Formation : les répartitions financières Ligue / Districts sont reconduites à l'identique pour tous les modules dispensés, sauf pour la FIA (IEFF = 11 € / IR2F = 35 € / District = 94 €).

Opération « Jeune FUTSAL » : les dates sont ajustées = 01/11 pour les clubs – 20/12 pour les districts – 29/03 pour la ligue.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

27/09/2025 : rentrée FA U6/U7.

02/10/2025 : réunion des Présidents de Commission.

04/10/2025 : rentrée du Foot Féminin.

08/10/2025 : réunion du Bureau 77 (visioconférence).

09 et 10/10/2025 : séminaire Commission Fédérale FAFA.

13/10/2025 : CD LPIFF.

15/10/2025 : réunion des Présidents de District IDF.

16/10/2025 : CD 77 au Mée sur Seine.

• **Suivi des effectifs, à date**

Le District enregistre à ce jour un effectif de **33 220** licencié-e-s, soit **-3,30 %** vs 2024/2025 (- 1133 licences).

Effectif Global	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	23285	23685	-1,69%	-400
Nouvelles licences	6072	6733	-9,82%	-661
Mutations	3863	3935	-1,83%	-72
TOTAL	33220	34353	-3,30%	-1133
SEN Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	4279	4844	-11,66%	-565
Nouvelles licences	985	979	0,61%	6

Mutations	1031	961	7,28%	70
TOTAL	6295	6784	-7,21%	-489
SEN Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	286	219	30,59%	67
Nouvelles licences	62	57	8,77%	5
Mutations	58	83	-30,12%	-25
TOTAL	406	359	13,09%	47
Jeunes U14 à U18 Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	4538	4362	4,03%	176
Nouvelles licences	656	738	-11,11%	-82
Mutations	1199	1224	-2,04%	-25
TOTAL	6393	6324	1,09%	69
Jeunes U14 à U18 Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	612	572	6,99%	40
Nouvelles licences	110	125	-12,00%	-15
Mutations	158	162	-2,47%	-4
TOTAL	880	859	2,44%	21
Foot Animation Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	8829	9174	-3,76%	-345
Nouvelles licences	2679	2880	-6,98%	-201
Mutations	1168	1216	-3,95%	-48
TOTAL	12676	13270	-4,48%	-594
Foot Animation Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	499	587	-14,99%	-88
Nouvelles licences	223	276	-19,20%	-53
Mutations	53	89	-40,45%	-36
TOTAL	775	952	-18,59%	-177
SEN FUTSAL Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	247	220	12,27%	27
Nouvelles licences	61	97	-37,11%	-36
Mutations	49	57	-14,04%	-8
TOTAL	357	374	-4,55%	-17
SEN FUTSAL Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	6	25	-76,00%	-19
Nouvelles licences	22	7	214,29%	15
Mutations	3	11	-72,73%	-8
TOTAL	31	43	-27,91%	-12

- **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur :

- du recrutement de Rocco CARAVELLI dans le cadre d'un CDD « accroissement temporaire de l'activité » jusqu'au 31/12/2025,
- du lancement du processus des élections professionnelles,
- du mandatement pour les salariés des augmentations générales au 01/07/2025 et des gratifications exceptionnelles décidées au 01/10/2025

Par ailleurs, il précise que des notes de service ont été établies pour la gestion des véhicules du district, que les heures supplémentaires doivent être soldées pour la fin de l'année et que les congés de Noël vont être rapidement traités.

- **Organisation de l'Assemblée Générale du District du 18/10/2025**

Philippe COLLOT rappelle que celle-ci se tiendra une nouvelle fois à LESIGNY – Salle de l'Entre-Deux-Parcs et qu'elle débutera à 09.00. A cette occasion, la reconduction du protocole visant à lutter contre les violences, les incivilités et le repli communautaire sera signée en présence de Monsieur le Préfet de Seine et Marne, ou de son représentant.

Conformément aux Statuts du District, Philippe COLLOT propose la candidature de Nathalie LECLERCQ afin de pourvoir à la vacance d'un membre au sein du Comité Directeur. Ce dernier approuve la proposition.

Le Comité Directeur approuve l'Ordre du Jour, ci-après.

- Accueil et vérification des pouvoirs.
- Vérification du quorum.
- Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.
- Ouverture de l'AG Ordinaire.
- Présentation de l'Ordre du Jour.
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 19/10/2024 (publié le 06/12/2024) = **Vote 1**
- Allocution du Président du District.
- Allocution des personnalités présentes.
- Rapport Moral de la Saison 2024/2025 = **Vote 2**
- Rapport Financier de la Saison 2024/2025 = **Vote 3 – Vote 4**
- Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD.
- Budget Prévisionnel 2025/2026 = **Vote 5**
- Information des membres sur les modifications statutaires / réglementaires résultant des dispositions votées lors des Assemblées Générales FFF des 14/12/2024 et 14/06/2025, ainsi que des dispositions adoptées par les Comités Directeurs de la LPIFF et du District pour la Saison 2025/2026.
- Évolution de la Pyramide des Championnats SEN D3 (Saison de transition 2026/2027 – Mise en application 2027/2028) = **Vote 6**
- Mise en place d'un Challenge Fair-Play
- Élection d'un nouveau membre au sein du Comité Directeur = **Vote 7**
- Questions écrites des clubs.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Philippe COLLOT précise au Comité Directeur que le bilan des actions techniques et arbitrales seront transmises aux clubs en amont.

Le Rapport Moral de la Saison 2024/2025 sera soumis à l'approbation du Comité Directeur par voie électronique dans les prochains jours.

- **Affaires financières**

Bilan Financier 2024/2025

Le Trésorier Général présente au Comité Directeur les résultats 2024/2025 qui seront soumis au vote des Clubs lors de l'Assemblée Générale du 18/10/2025. Le total du bilan s'élève à **2 076 736 €**, avec un Chiffre d'Affaires de **780 183 €** et un résultat net comptable de **+ 556 569 €**.

Il détaille les différents résultats des charges et des produits, puis explique les écarts avec le budget prévisionnel initialement établi. **Il souligne que la vente des bâtiments de Melun a fait évoluer significativement tous les indicateurs et généré une recette exceptionnelle en 2024/2025.**

Philippe COLLOT propose au Comité Directeur d'affecter l'excédent de la Saison 2024/2025 au sein d'une **Réserve Spéciale dédiée aux Projets Associatifs**, qui permettra :

- d'assurer une pérennisation efficace de l'accompagnement des clubs, de le développer et de le diversifier,
- de mettre en place tout type de projet visant à faciliter la pratique du football au niveau départemental,
- de faire face aux charges de location du site du Mée sur Seine sur le long terme,
- d'engager la modernisation du terrain synthétique du district (ex : construction d'une tribune, d'une main courante, etc ...),
- de répondre aux obligations d'entretien et de réalisation de travaux de nos sites (ex : aménagement intérieur du site du Mée sur Seine, chemin d'accès du site de Montry, etc ...).

Le Trésorier Général rappelle que des provisions ont été passées pour l'accompagnement des clubs, les travaux à réaliser sur les différents sites (Le Mée sur Seine / Montry) et pour l'attribution de gratifications exceptionnelles pour les salariés.

Le Comité Directeur entérine le bilan présenté.

Budget prévisionnel 2025/2026

En préambule, le Trésorier Général rappelle que le budget a été préparé avec le Président, le Trésorier Général Adjoint et le Service Comptable.

Il précise qu'il sera « à l'équilibre » pour un montant de : **1 257 000 €** et qu'il se veut « raisonnable » pour plusieurs raisons.

Charges

- Plus d'Achats car de nouveaux évènements sont prévus cette saison.
- Moins de Taxes et Impôts suite à la vente du site de Melun.
- Moins de Charges et Dotations aux Amortissements car tous les emprunts ont été remboursés.

Produits

- Un effectif prenant en compte un total de **48 000 licencié-e-s**.
- Une stabilité dans les formations éducateurs suite aux différentes équivalences pour les CF.
- Des Subventions d'État sans augmentation.
- Une incertitude concernant l'apport de nouveaux partenaires privés malgré les actions menées dans ce domaine.

Le Comité Directeur approuve le budget 2025/2026.

Point sur l'accompagnement des clubs pour la saison 2025/2026

Comme prévu dans les dispositions retenues, une tablette FMI sera remise à chaque club lors de l'Assemblée Générale du District du 18/10. Le Comité Directeur valide l'acquisition de 100 tablettes.

Par ailleurs, suite à la remise des panneaux et affiches de sensibilisation aux « bonnes attitudes » lors de la Soirée des Champion-ne-s du 12/09, le Comité Directeur examine actuellement les demandes

des clubs qui n'avaient initialement pas confirmé leur intérêt. Dès la fin du recensement, une décision sera prise de lancer, ou pas, une nouvelle commande.

Demande du Club de Donnemarie-Dontilly : suite à sa récente affiliation, sollicite une aide au démarrage de la saison. Après examen de la situation, le Comité Directeur répond favorablement à cette demande et charge le Trésorier Général de constituer une dotation en équipements.

Subvention

Objet : Achat d'un véhicule 9 places pour le District – Demande de subvention FAFA.

Le Comité Directeur, réuni le 24/09/2025,

Considérant la nécessité pour le District de disposer d'un véhicule adapté afin de faciliter :

- les déplacements liés aux activités administratives et techniques,
- le transport de matériel,
- l'accompagnement logistique lors des manifestations sportives et éducatives ;

Considérant la proposition d'acquérir un véhicule neuf - 9 places - de marque Opel - pour un montant total de 34 480,76 € TTC ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

- 20 688,76 € financés sur les fonds propres du District,
- 13 792,00 € sollicités au titre d'une subvention FAFA auprès de la Fédération Française de Football ;

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur :

- valide l'acquisition du véhicule 9 places de marque Opel pour un montant de 34 480,76 € TTC,
- approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- autorise le Président ou le Directeur Administratif à signer la demande de subvention FAFA et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires auprès de la Fédération Française de Football.

Devis

TECELEC : mise aux normes de l'éclairage du terrain de Montry. Le Comité Directeur valide le devis pour la somme de 2133,60 €.

ENI : après mise en concurrence avec plusieurs autres opérateurs, le Comité Directeur reconduit le contrat avec cette société pour 3 ans.

SNI : le Comité Directeur valide le devis de 240 € / an pour la maintenance des 15 extincteurs du site de Montry.

Participation des clubs aux réunions

Le Comité Directeur rappelle que le barème disciplinaire s'applique en cas d'absence d'un club à une réunion dont l'invitation stipule une présence obligatoire. Toutefois, une pénalité financière peut être annulée en fonction du motif d'absence transmis en amont de la réunion.

- **Affaires sportives**

Championnat ANCIENS D1

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur de la situation, ci-après.

- Considérant qu'un retrait d'équipe est intervenu en D1 pour la saison 2025/2026, à savoir TRILPORT 31 ;
- Considérant que, pour combler cette vacance, le Comité Directeur a validé une montée supplémentaire depuis la division inférieure, à savoir LE MEE 31 ;
- Considérant, toutefois, que cette décision a omis d'intégrer un club descendant prioritaire, lequel a contesté, à juste titre, la décision prise, à savoir TORCY 32 ;
- Considérant qu'un retour en arrière engendrerait une iniquité sportive et des difficultés d'organisation, les calendriers étant déjà publiés ;
- Considérant que le Comité Directeur dispose de la compétence pour adapter, à titre exceptionnel, le nombre d'équipes engagées dans une division, afin de préserver l'équité et la stabilité des compétitions ;

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser, à titre exceptionnel pour la saison 2025/2026, la composition de la **D1 Anciens à 13 équipes**,
- de maintenir la montée supplémentaire initialement actée,
- de réintégrer le club descendant, conformément aux priorités prévues par les règlements,
- de préciser que cette décision ne constitue pas un précédent, et que le nombre d'équipes sera rétabli à 12 pour la saison 2026/2027,
- d'adapter l'Annexe 5 du RSG du District en conséquence.

Composition des groupes pour la Saison 2025/2026

U16 D2 - Groupe C : retrait de l'équipe de BRAYTOIS avant la 1^{ère} journée. Conformément à l'article 14.11 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de NANDY accède à cette poule. NANDY 22 devient NANDY 21 (meilleur 2^{ème} D3).

Règlements sportifs 2025/2026

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur les évolutions réglementaires, ci-après.

Critériums Féminins à 8 : proposition de modification de l'article concernant les forfaits avec un alignement sur les tarifs de l'Annexe 2 du RSG du District.

Coupes Départementales Féminines à 8 : proposition de modification de l'article concernant les forfaits, alignement sur les tarifs de l'Annexe 2 du RSG du District.

Coupes U18F et U15F : mise en place de nouveaux règlements.

Le Comité Directeur approuve les nouveaux règlements qui seront consultables sur le site du District.

Création des championnats départementaux U15F / U18F / U17 en 2026/2027

Suite à la création des nouveaux championnats D1, le Comité Directeur examine la composition possible des différentes divisions. Après échange entre les participants, les équipes inscrites actuellement dans les critères départementaux U15F et U18F seront sollicitées pour intégrer un championnat à 11.

Par ailleurs, il décide de proposer aux clubs la mise en place d'un Critérium U17 à 8 pour la Saison 2025/2026, celui-ci pouvant servir de tremplin pour la saison suivante.

- **Vie des Clubs**

Ententes

Rappel de l'Article 11.5 - ENTENTES du Règlement Sportif Général du District :

« En cas de non-renouvellement de l'entente, le club support conservera la place acquise à l'issue de la saison sportive. »

DAMMARTIN/OTHIS/ST PATHUS

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U15 D2 22

SAVIGNY/DAMMARIE CITY

Club support : SAVIGNY

Catégorie en entente : U15 D2

SAVIGNY/DAMMARIE CITY

Club support : SAVIGNY

Catégorie en entente : U14 D2

Examen des demandes spécifiques

MELUN : le club a exprimé son souhait de revenir sur sa décision initiale de ne pas engager ses équipes U14 (4) et U18 (2) en coupes départementales. Le Comité Directeur accepte cette demande, mais limite la participation de ces équipes aux seules Coupes Comités correspondantes.

DONNEMARIE-DONTILLY : demande à bénéficier de l'Article 7.5.3 du RSG du District (Mutés supplémentaires).

Considérant qu'il s'agit d'un club nouvellement affilié, et donc, de fait, de créations d'équipes dans chacune des catégories demandées,

Considérant que l'article 7.5.3 du Règlement Sportif Général du District permet, sur demande du club et décision du Comité Directeur, d'augmenter de deux unités le nombre de licences « Mutation » autorisées pour la première année de création d'une équipe dans une nouvelle catégorie ;

Le Comité Directeur valide la demande du club et accorde l'augmentation de deux unités du nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match pour son équipe Seniors lors de la saison 2025/2026.

Inactivité partielle

AFPO SEN F : avis favorable.

- **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Mickaël BERNARD : fait acte de candidature pour devenir délégué officiel. [Après avis du Président de la Commission des délégués concernant la disponibilité du candidat, le Comité Directeur ne valide pas la demande.](#)

Joseph SOUCI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Statuts et Règlements. [Demande transmise au Président de la Commission pour avis.](#)

Reprise des dossiers

Rémy SCALESE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. [Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur ne valide pas la candidature.](#)

Véronique MENDES : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. [Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Marielle BAUD : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mustapha DOUKHI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mylène NOËL : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mohammed KHELLADI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Commission Éthique et Fair-Play

Le Comité Directeur nomme la Commission Éthique / Fair-Play et en arrête la composition pour la Saison 2025-2026. Il confie à Jean-Paul PEYRIN la présidence de ladite commission.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

18/09/2025 : CDOS. Collège Sport'Avenir.

19/09/2025 : Fondation du Football.

LPIFF

11/09/2025 : calendrier des opérations de développement FUTSAL.

12/09/2025 : information suite CD LPIFF du 12/09.

12/09/2025 : réunion CTD-DAP le 25/09.

23/09/2025 : répartition des tarifs des formations 2025/2026.

FFF/LFA

10/09/2025 : rentrée du Futsal.

12/09/2025 : dotations « Foot à l'École ».

15/09/2025 : notification d'attribution de la subvention FFF pour le poste de CTA.

16/09/2025 : kit de communication « Coupe de France des Arbitres ».

22/09/2025 : Projet Club. Formation des formateurs / Districts Pilotes.

24/09/2025 : le FUTNET à la FFF.

Clubs

12/09/2025 : FC DONNEMARIE-DONTILLY. Demande d'aide.

24/09/2025 : FC THORIGNY. Assemblée Générale du club.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Point sur le relevé 54 : il reste 2 clubs qui ne sont pas à jour.
- Les courriers concernant les prélèvements pour les relevés arbitres et les relevés clubs ont été transmis.

7. Technique

Philippe COLLOT rappelle au Comité Directeur la situation transitoire dans laquelle se trouve le district, dans l'attente de nomination d'un nouveau CTD-PPF. Il précise que les missions essentielles sont actuellement réparties sur les 3 techniciens départementaux.

Sélections

Le Comité Directeur entérine les Chefs de Délégation, ci-après.

U15 G du 30/10/2025 = Jean-Paul PEYRIN.

U14 F du 28/10/2025 = Isabelle CHILARD

U15 F du 30/10/2025 = Isabelle CHILARD

8. Arbitrage

Suite à un imprévu de dernière minute, Fabien EL MKELLEB n'a pas pu être présent à la réunion. Le Comité Directeur félicite les arbitres qui ont officié lors du Trophée des Champion-ne-s.

9. Questions diverses / Tour de table

Christiane CAU : remercie les membres du CD pour leur positionnement rapide sur les permanences téléphoniques.

Franckie MESSAOUD : tiens à noter l'attitude exemplaire de l'encadrement d'un club lors d'une rencontre en SEN D2.

Isabelle CHILARD : indique qu'elle ne sera pas présente physiquement lors du prochain CD mais peut assister en visioconférence.

Ludovic VANTYGHEM : indique avoir assisté à une réunion du CDOS et remercie le CD ainsi que les salariés pour leurs messages et leur présence, suite au décès de sa maman.

Gérard VIVES : interroge sur l'organisation du moment de convivialité lors de la prochaine AG.

Philippe COLLOT : propose de décaler la date de la réunion des Présidents de Commission, suite aux manifestations prévues le 2 octobre 2025.

Fin de la réunion : 20H30.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 08/10/2025 en visioconférence.

Comité Directeur : 16/10/2025 au Mée sur Seine.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.